

LA PETITE PERNOISE SARL / YIN & YANN SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 25 août 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

En vertu d'un acte sous seings privés en date à AVIGNON (84000) du 22 Août 2022, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AVIGNON, le 23 Août 2022 sous les références 8404 P 01 2022 A 03000, La Société **LA PETITE PERNOISE**, société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 euros, dont le siège social est à PERNES LES FONTAINES (84210), 158, Grande route de CARPENTRAS, rue Racine, immatriculée au registre du commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le n°895 158 632, représentée par Madame Fanny PERRONE sa qualités de gérante de ladite Société, a vendu à La Société **YIN & YANN**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à PERNES LES FONTAINES (84210), 158, Grande Route de CARPENTRAS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 915 406 060, représentée par Monsieur Yann BEAL, en sa qualité d'associé unique et Président de ladite Société, un fonds de commerce de restauration sur place ou à emporter, vente de boissons avec et sans alcool, organisation de soirée , séminaires , évènementiels exploité sous l'enseigne « **UKIYO SUSHI** » sis et exploité à PERNES-LES-FONTAINES (84210), 158, Grande Route de Carpentras, et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le n°895 158 632, et ce moyennant le prix en principal de SOIXANTE DIX MILLE (70.000,00 €), s'appliquant à concurrence de 37.710 euros aux éléments incorporels et 32.290 euros aux éléments corporels. L'entrée en jouissance a été fixée avec effet rétroactif le 1er Août 2022.

Enfin, Les oppositions seront reçues pour la validité au siège du fonds vendu et pour la correspondance au cabinet de Maître Anthony MARTINEZ, Avocat inscrit au barreau d'AVIGNON, demeurant à AVIGNON



Ecrit par Echo du Mardi le 25 août 2022

(84916), 120, impasse des Prêles, Immeuble Roland Barthès, B.P 71518, désigné séquestre du prix, et chargé d'un commun accord par les parties de recevoir les oppositions.

POUR AVIS

3954409

Publié le 25/08/2022